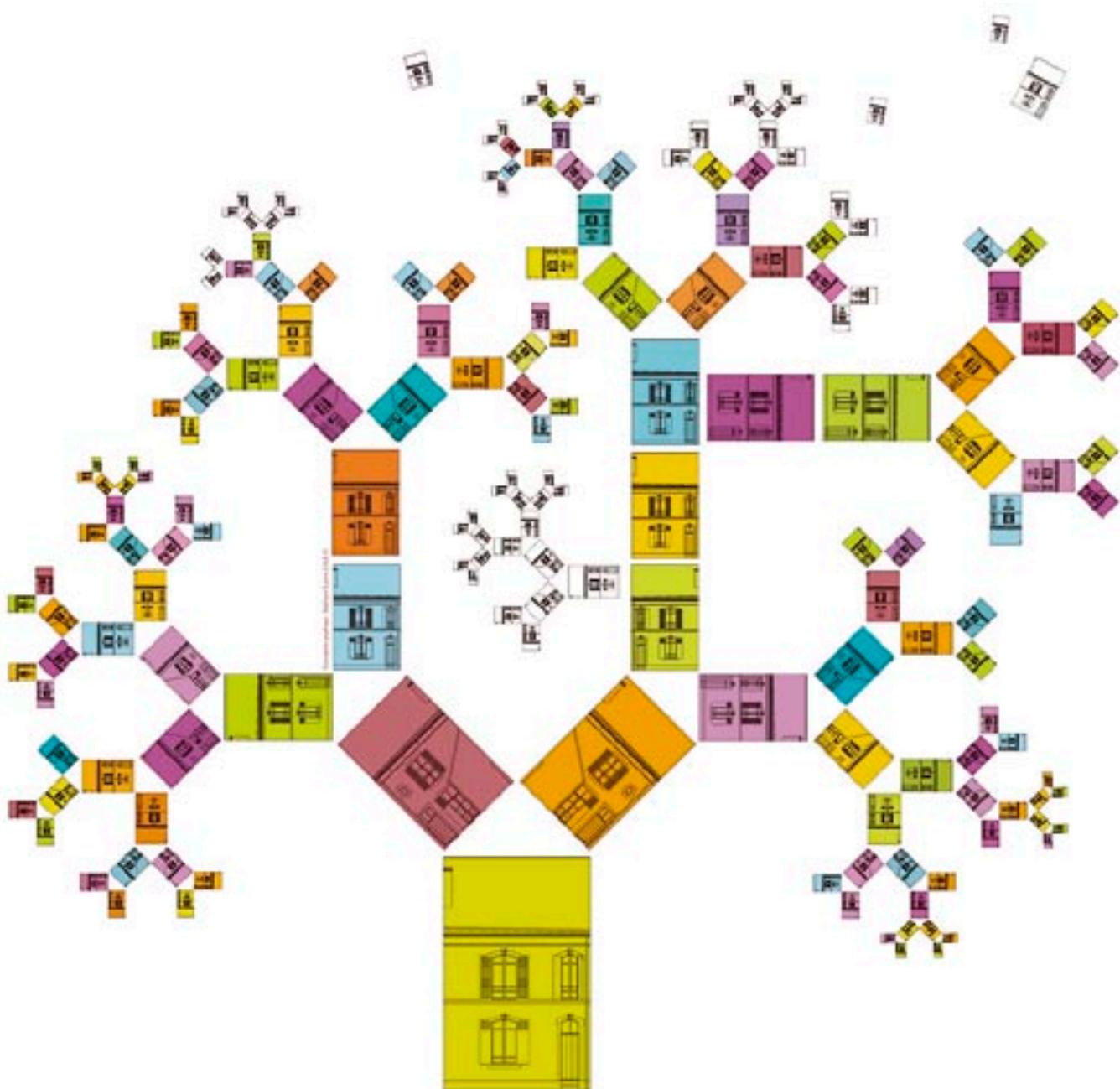


# Exposition du 13 avril au 12 mai 2006

à la Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage, Angers  
Exposition réalisée par le CAUE de la Sarthe dans le cadre du festival «Petites Machines à Habiter» 2005.



100  
possibilités d'**Extensions**  
d'une maison de ville

# À L'ORIGINE...

A l'origine de cette exposition, le CAUE de la Sarthe a lancé une réflexion sur «l'extension des maisons de ville» auprès des professionnels (architectes, paysagistes, designers), sur la base d'un concours d'idées, sur la conception de nouveaux espaces intérieurs et extérieurs d'une maison de ville existante.

## «Petites Machines à Habiter»

à la Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage, Angers  
Projets et maquettes sur le thème de l'extension des maisons de ville  
du 13 avril au 12 mai 2006 (entrée libre)  
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
le samedi et le dimanche de 14h à 18h  
Contact : 02 40 41 99 91  
[www.urcaue-paysdelaloire.com](http://www.urcaue-paysdelaloire.com)

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Comment agrandir sa maison pour 35 000 euros ?

**100 architectes, paysagistes et designers exposent leurs propositions du 13 avril au 12 mai à la MATP.**

Du 09 juin au 09 septembre 2005 a eu lieu au Mans, dans la Sarthe, la 2ème édition du festival « Petites Machines à Habiter » créé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Sarthe.

Après les structures légères de loisirs en 2004, l'extension contemporaine de la maison de ville a été le thème en 2005.

Le défi lancé courant 2004 aux architectes, paysagistes, designers confirmés ou non était le suivant :

Réaliser à partir d'une maison existante et dans une enveloppe de 35 000 euros HT: une pièce à vivre comprenant une salle à manger et une cuisine (capacité 8 personnes), un espace suffisant pour recevoir un couple d'amis (hébergement + sanitaires), une terrasse associée à l'extension, un jardin potager, un jardin d'agrément, un abri de jardin.

Ce sont quelques projets et maquettes issus de cette seconde édition que l'URCAUE se propose de présenter dans la salle d'exposition du 13 avril au 12 mai 2006.

# SOMMAIRE

- I - **Petite histoire du festival « Petites Machines à Habiter »**..... p.3
- II - **Festival « Petites Machines à Habiter » : le défi 2005** ..... p.4
- III - **Pourquoi le thème de l'extension de la maison de ville ?**..... p.5

# I-Petite histoire du festival « Petites Machines à Habiter »

## Un festival créé en 2003

**En janvier 2003**, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe lance un appel à propositions architecturales sur le thème de l'habitat léger de loisirs de type mobile home. Quelles alternatives existent à ce mode d'habitat ?

L'objectif de ce concours est de renouveler le débat sur l'architecture d'échelle réduite et d'organiser un événementiel autour d'une thématique annuel. Le festival « Petites Machines à Habiter » naît alors.

## Le contenu du concours et du festival 2004

### > **Un défi**

Concevoir une unité d'habitation légère de loisirs d'une capacité d'hébergement de 4 personnes en résidence et 2 personnes supplémentaires de passage comprenant les volumes nécessaires pour dormir, se détendre manger et se laver.

La fabrication des objets ne devra pas dépasser 15 000 euros HT par unité (hors adaptation au sol).

### > **85 participants** : architectes, designers, plasticiens, étudiants

### > **Un jury** composé de personnalités reconnues (Jean-Philippe Vassal, président du jury, Bernard Barto, Philippe Bataille, Alain Prébay, tous architectes; Jean-Pierre Deguines, designer; et de membres du CAUE de la Sarthe).

### > **3 lauréats** récompensés chacun par un prix de 4 000 euros, 5 mentionnés

### > **3 500 visiteurs** au Mans (entre le 14 juin et le 14 juillet 2004)

### > **une exposition dans toute la France** (Nantes, Grenoble, un catalogue de l'exposition, des projets pour certains réalisés...)

# II- Festival « Petites Machines à Habiter » 2005 : contenu du défi

- > **Le 30 juillet 2004**, un nouveau concours a été lancé ouvert aux architectes, designers, paysagistes confirmés ou étudiants sur le thème de l'extension contemporaine de la maison de ville.
- > **Le 15 janvier 2005**, 130 projets ont été réceptionnés par le CAUE. Les concepteurs ont disposé de 3 mois et demi pour produire leurs réponses sous la forme de maquettes et de panneaux descriptifs.

## Le Défi 2005

### Réaliser :

- > une **pièce à vivre** comprenant une salle à manger et une cuisine (capacité 8 personnes)
- > un **espace suffisant pour recevoir un couple d'amis** (hébergement + sanitaires)
- > une **terrasse** associée à l'extension
- > un **jardin potager**
- > un **jardin d'agrément**
- > un **abri de jardin**

La totalité des travaux envisagés ne devra pas dépasser **35 000 euros HT** (maison, abri et jardin compris, hors mobilier intégré).

# III- Pourquoi le thème de l'extension de la maison de ville ?

## Définition de l'extension

Procéder à une extension c'est inclure l'ancien et le nouveau dans une approche globale. La question de l'extension est la confrontation d'un projet architectural à une œuvre préexistante.

Les propositions faites en la matière ont montré qu'il pouvait exister 2 attitudes opposées possibles: chercher à fondre l'ajout dans les formes préexistantes ou affirmer les 2 phases constructives par une implantation, des formes et des matériaux en contraste avec l'existant.

## Les raisons du choix de ce thème

### 1 - Satisfaire les nouvelles aspirations du public

L'évolution constante des modes de vie implique de satisfaire les aspirations nouvelles en matière de logement. L'habitat se transforme, subit les mutations nécessaires en modifiant notre paysage quotidien.

Confronté à une demande accrue des particuliers en la matière, le CAUE a décidé de retenir le thème de l'extension de la maison de ville pour la 2ème édition de son festival. Sur 1200 conseils en moyenne dispensés chaque année en Sarthe, 400 environ ont trait à cette problématique.

### 2 - Créer de nouveaux espaces en remodelant la parcelle

La maison contrairement à l'appartement peut grandir et se transformer, elle n'est pas figée, elle est évolutive.

Par ailleurs, la création d'une aile nouvelle peut permettre de créer une terrasse en angle, un patio, de qualifier un coin de jardin et de renforcer l'intimité des espaces extérieurs de la maison.

### 3 - Dépasser les règles d'urbanisme et aspirations individuelles

Le recours à l'architecte et au paysagiste permet de dépasser les contraintes usuelles parfois rigides mais nécessaires des règles locales d'urbanisme. La traduction des données réglementaires favorise la concentration du projet sur ses données qualitatives : appréhender la réalité (réglementation, topographie, analyse sensible...) d'un site pour y exploiter toutes ses potentialités.